



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROJET DE RESEAU ÉDUCATION PRIORITAIRE 2015-2019

ACADÉMIE DE CRÉTEIL



REP + ROSA LUXEMBURG AUBERVILLIERS



Circonscription
d'Aubervilliers 1

académie de Créteil

éducation
nationale



académie
Créteil

Collège Rosa Luxemburg

PROJET DE RESEAU 2015 – 2019

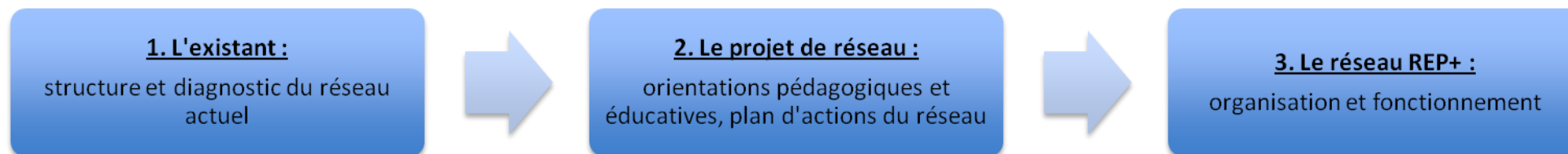
Références : *Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école*

Nom du réseau REP+	ROSA LUXEMBURG		
Ville	AUBERVILLIERS	Circonscription	AUBERVILLIERS 1
Principal(e)	M. CHELOUAH	IEN	Mme PLANKEELE
IA-IPR référent	Mme TOURILLON	Coordonnateur	M. VAYSSE

Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - Refondation de l'éducation prioritaire – BO n°23 du 05-06-2014

Votre projet de réseau sera élaboré à partir de l'autoévaluation du contrat ECLAIR ou RRS 2011-2014 et en lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il s'articulera autour des axes suivants :



Ce document constitue un cadre pour la rédaction du projet de réseau 2015-2019.

Il appartient à chaque réseau, sous la conduite des pilotes, de présenter des axes de travail, des organisations ou des dispositifs particuliers. Tout document peut être joint en annexe afin de compléter le projet de réseau.

Pendant les quatre années du projet de réseau, une auto-évaluation annuelle sera menée afin de réactualiser le projet en fonction des évolutions observées. Les modifications apportées pourront faire l'objet d'avenants au document initial.

I/ STRUCTURE DU RESEAU

I.1/ COMPOSITION DU RÉSEAU

Collège – Tête de réseau		Effectifs élèves
Rosa Luxemburg		626 (dont 51 SEGPA et 13 ULIS)
Écoles	Nom du directeur	Effectifs élèves
Victor Hugo	M. Dubois	278 (dont 12 CLIS)
Honoré de Balzac	Mme Lamrini	272
Edgar Quinet	Mme Falsetti	302
Albert Mathiez	M. Maurel	270
Stendhal	Mme Andrieu	321
Marc Bloch	Mme Amari	323
Malala Yousafzaï (Ouverture RS 2015)	Mme Ould-Méziane	90
<i>Port Chemin Vert maternelle (Ouverture RS 2016)</i>		<i>À effectif constant</i>
<i>Port Chemin Vert élémentaire (Ouverture RS 2016)</i>		<i>À effectif constant</i>
TOTAL primaire		1856
TOTAL des effectifs		2 482

Les écoles se répartissent sur deux circonscriptions :

Aubervilliers 1 (IEN Mme Plankeele) : Hugo, Balzac, Stendhal, Yousafzaï

Aubervilliers 2 (IEN Mme Plet) : Quinet, Mathiez, Bloch

Composition du comité de pilotage du réseau

- Les pilotes : M. Chelouah, Principal, Mme Plankeele, IEN Aubervilliers 1, Mme Tourillon IA-IPR référente du REP+,
- Mme Grison, Principale Adjointe,
- Mme Lamrini, M. Dubois, Mme Falsetti, M. Maurel, Mme Andrieu, Mme Amari, Mme Ould-Méziane, directeurs et directrices des écoles maternelles et élémentaires du réseau,
- Mme Hanappier, directrice de la SEGPA ,
- M. Vaysse Coordonnateur REP,
- Le conseiller principal d'éducation du collège,
- Les professeurs principaux des classes de 6^{èmes},
- Les partenaires du réseau en fonction des orientations : commune, conseil départemental, délégué du préfet, coordonnateur du programme de réussite éducative (PRE)...

Composition du conseil école/collège et le cas échéant des commissions associées

Parité 1^{er} et 2nd degré au sein du conseil.

- Principal ou son adjoint,
- IEN ou son représentant,
- Un professeur des écoles par école du réseau,
- Un professeur des écoles par école hors réseau mais du secteur de recrutement du collège (invitation),
- Des professeurs de collège (S.E.G.P.A. y compris),
- Un conseiller principal d'éducation,
- Le coordonnateur REP+,
- Invités en fonction des sujets traités

Commissions associées en cours de constitution.

I.2/ RESSOURCES HUMAINES

Enseignants et personnels

Nombre de postes en 2014-2015	Total	Dont titulaires	Dont contractuels
Enseignants du 1 ^{er} degré	108	98	10
Enseignants du 2 nd degré	52	46	6
Enseignants SEGPA	5	2	3
RASED	1,5	1,5	
COP	1	1	
CPE	3		3
Médecin scolaire (quotité)	1	1	
Infirmier (quotité)	2X0,5	2	
Assistante sociale (quotité)	1	1	
Personnel administratif	2,5	2	0,5
Assistants pédagogiques	3,5		3,5
Assistants d'éducation	7,5		7,5
Contrats aidés	4		4
ATOS/ATSEM	11/	9/	2/
Personnels de direction	4	3	1
Autres (à préciser)			

Missions spécifiques

Nombre de postes en 2014-2015	
Coordonnateur de réseau (quotité)	0,75
Formateur REP+	0,25
Autre (à préciser)	

Nombre de postes en 2014-2015	
PMQC (Plus de maîtres que de classes)	1
Scolarisation des moins de 3 ans	0
ULIS ÉCOLE	1
ULIS COLLÈGE	1
UPE2A	1
Dispositifs relais (ateliers ou classes)	1
Autre (à préciser) AVS	

II/ DIAGNOSTIC PARTAGE

Ce diagnostic se fera avec l'ensemble des acteurs du réseau et s'appuiera sur les six priorités du référentiel de l'éducation prioritaire

❖ **Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.**

- Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines
- Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
- Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements
- Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements

Réussites du réseau	Leviers ayant permis les progrès réalisés	Repérage des difficultés
<p>Actions autour de la langue écrite Projets d'écriture Édition de journaux d'écoles Réalisation de films Ateliers lecture, surtout cycle 2 Lectures interclasse (CP en GS, etc.) Jeux de lecture interclasse Projets Micaco</p> <p>Actions autour de la langue orale Théâtre d'improvisation Lectures théâtralisées CM/CP Ateliers philosophiques CP Ateliers de langage avec les GS allophones</p> <p>Mathématiques et culture scientifique Rallye-mathématiques en liaison école-collège Ateliers scientifiques pour travailler le langage en maternelle</p>	<p>La co-intervention Professeur référent Maître supplémentaire PDMQC Assistant pédagogique</p> <p>La prise en charge d'un groupe par un personnel supplémentaire Professeur référent Maître supplémentaire PDMQC Maître E, Directeur/directrice.</p> <p>Les dispositifs pédagogiques : APC Accompagnement éducatif (1^{er} et 2^{dg})</p> <p>La stabilité des équipes 1^{er} et 2^{degrés}</p> <p>Un inter degré investi (apport disciplinaire)</p> <p>Une implication professionnelle des enseignants conséquente, notamment dans le premier degré, bien qu'inégale</p>	<p>L'évaluation Indicateurs et données manquants Construction d'outils communs Conservation données, transmission</p> <p>Le manque de temps de travail commun</p> <p>Le grand nombre d'élèves allophones</p> <p>La disparition des professeurs référents Difficulté pour l'enseignant de réaliser les projets seul avec sa classe, nécessité de la présence d'une personne ressource</p> <p>Domaines d'enseignement à améliorer L'expression à l'oral La production écrite Les mathématiques</p> <p>Résultats écartés par le départ vers le privé de nombreux élèves (offre privée importante sur Aubervilliers : 28 départs dans le privé en septembre 2015)</p>

INDICATEUR : Résultat DNB : 2011 6,8 note moyenne, 64 % réussite. 2014 7,1 note moyenne, 75 % réussite (2015 non représentatif)

- ❖ **Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante**
 - Projets et organisations pédagogiques et éducatives
 - Évaluation des élèves
 - Suivi des élèves

Réussites du réseau	Leviers ayant permis les progrès réalisés	Repérage des difficultés
<p>De très nombreux projets et dispositifs en primaire comme au collège : Inclusion réussie du handicap Tutorats entre élèves de niveaux différents Délégués de classe, conseil des élèves Clubs, Micaco Accompagnement éducatif, aide aux devoirs, soutien le mercredi Devoirs communs et 2 brevets blancs Ateliers interdisciplinaires École ouverte au collège, Stages de remise à niveau en élémentaire Français renforcé au collège</p> <p>Livrets communs en maternelle et élémentaire Des progressions/programmations communes en élémentaire parfois à redynamiser Programmations communes en Maths en 3ème PPRE, au primaire et au secondaire (35 en 6ème/5ème)</p> <p>Des liaisons à consolider Accueil au sein du collège des familles de CM1 et CM2, des élèves, visites en fin de CM2 Commission d'harmonisation et PPRE Passerelle Liaison fonctionnelle école/collège opérante Lien efficace avec la SEGPA Fiche de suivi en élémentaire Action décrochage, GPDS Commission éducative au collège Dispositif ACTE du CD93 (porté PRE)</p>	<p>La stabilité des équipes 1^{er} et 2nd degrés Présence d'un noyau de personnels fixes Collège : 2010 : 50 % de renouvellement 2015 : 18 % de renouvellement Écoles : en cours de collecte</p> <p>Mobilisation des personnels : professeurs 1^{er} et 2nd degrés, Assistants Pédagogiques, équipe médico-sociale et CPE, souvent sur des temps extra-scolaires.</p> <p>Rôle du coordonnateur</p> <p>Remise en main propre des livrets et bulletins de notes généralisée Collège : 413/600 familles présentes Écoles : en cours de collecte</p> <p>Dispositifs Éducation Nationale et Éducation Prioritaire : PPRE Accompagnement éducatif SRAN GPDS</p>	<p>Ressenti de lenteur des démarches et prises en charge liées au handicap et à la très grande difficulté scolaire (structures externes et RASED).</p> <p>Un accroissement du nombre d'élèves dans des situations extrêmes (apprentissage, comportement) qui complexifie l'aide au sein de la classe.</p> <p>Renouvellement important de la population scolaire : dans l'année (départs et arrivées permanents), dans un cycle, sur la scolarité.</p> <p>Difficulté d'organiser la liaison GS/CP par manque de temps.</p> <p>Liaison avec le lycée complexe</p> <p>L'assiduité pose problème dès la maternelle, (départs en vacances anticipés,...) et dès le CP un travail profond est nécessaire</p> <p>L'évaluation est un thème de travail permanent et doit être retravaillé, en particulier au niveau des outils communs des équipes. Mise en place du LPC au collège.</p> <p>(Interrogations quant à la mise en place du nouveau cycle 3)</p>

- ❖ **Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire**
 - **Coopération avec les parents**
 - **Coopération avec les partenaires**

Réussites du réseau	Leviers ayant permis les progrès réalisés	Repérage des difficultés
<p>Accueil des familles en début de chaque cycle : en maternelle, au CP, en sixième : inscriptions et entretiens individuels, visite des locaux, réunions d'information</p> <p>Nombreuses actions en direction des familles dans les écoles et les collèges : Contrat de confiance Réunion de rentrée Remise individuelle des livrets/bulletins Dispositif OEPRE Moments conviviaux au primaire (lotos, marchés de Noël, fêtes de fin d'année) Théâtre forum</p> <p>Nombreuses actions partenariales : Programme de réussite éducative (Référénte de parcours et Persévérance scolaire) Dispositif ACTE du CD93 Actions en partenariat direct avec les services de la Mairie (Discrimination, Laïcité, Prévention des risques, Santé...) CESC au collège avec différents services de la Mairie Développement de lien avec les entreprises pour les stages des élèves de troisième MJC</p>	<p>Implantation solide et pérenne des directions et de noyaux d'enseignants qui favorise la communication et l'échange avec les familles.</p> <p>Adulte-relais sur le collège</p> <p>Médiatrice Chinoise (Association Decerf) Représentants des parents investis aux Conseils (écoles et collège). Présence d'une fédération nationale Participation élections Collège : 2009 : 9 % ; 2015 : 31,5 % Écoles : en cours de collecte</p> <p>Remise en mains propres des livrets et bulletins de notes généralisée Collège : 413/600 familles présentes Écoles : en cours de collecte</p> <p>Les structures culturelles locales : le studio, le théâtre de la Commune, la médiathèque (dispositifs « école et cinéma », « les petits théâtres », « lecture dans la ville »)</p> <p>Les intervenants sportifs municipaux</p>	<p>Nouveaux rythmes scolaires : Perte de repères par les familles, disparition du samedi (disponibilité des familles et des enseignants)</p> <p>Impuissance à ramener vers l'école les familles les plus éloignées : Méconnaissance réciproque Difficultés cumulées Nomadisme Outils de communication</p> <p>Barrière de la langue pour certaines familles : OEPRE à étendre, traductions,...</p> <p>Départs importants vers le privé (offre importante sur Aubervilliers)</p>

❖ **Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

Réussites du réseau	Leviers ayant permis les progrès réalisés	Repérage des difficultés
<p>Fonctionnement plein et entier des institutions, au niveau du collège et des écoles. conseils des maîtres conseils de cycles conseils d'école conseils école-collège conseils pédagogiques conseils d'enseignement conseils d'administration comité de pilotage</p> <p>(Depuis RS 2015 : réunion inter degré concertation sur temps de pondération)</p> <p>Fonctionnements locaux : Réunions hebdomadaires avec la prise en compte de cas particuliers, du suivi d'élèves Décloisonnements Réflexion pédagogique commune par cycle, par niveau (Évaluations, consignes...) Engagement d'enseignants sur des projets communs (fréquent en primaire)</p> <p>Liaison écoles élémentaires/maternelles</p> <p>Liaison école collège : Harmonisation PPRE passerelle</p>	<p>Mobilisation d'un grand nombre d'enseignants</p> <p>Initiatives individuelles au collège évaluations ateliers 6ème/5ème histoire des arts, travail commun lettres/histoire-géographie/arts plastiques/musique</p> <p>Temps conviviaux repas quotidiens temps festifs salle commune conviviale</p> <p>Implantation solide et pérenne des directions et de noyaux d'enseignants</p> <p>Implication forte des personnels de direction, des pilotes</p> <p>(Depuis RS 2015, temps de formation et concertation REP+)</p> <p>Réunions de cycle</p> <p>Investissement des assistants pédagogiques (A élargir à l'ensemble de l'équipe au collège)</p>	<p>L'implication est limitée à un noyau d'enseignants. Présence d'enseignants réticents voire hostiles pour toutes sortes de raisons</p> <p>Beaucoup de personnels non formés et/ou en cours de formation présence importante de contractuels, de postes fléchés, de postes fractionnés, de postes réservés EFS.</p> <p>Renouvellement trop rapide de certaines équipes</p> <p>La demande de temps communs est toujours très grande</p> <p>La notion de réseau est à construire, les écoles et collège ne raisonnent pas à partir de la notion de réseau.</p> <p>Extrême complexité de la carte scolaire</p> <p>Manque de temps pour bâtir une véritable liaison GS/CP</p> <p>Difficulté liée à l'étendue du secteur scolaire du collège qui déborde largement du réseau (les écoles Gémier et Casarès sont hors réseau)</p>

❖ **Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels**

- **Accueillir et soutenir les nouveaux personnels**
- **Formation continue**
- **Accompagnement**

Réussites du réseau	Leviers ayant permis les progrès réalisés	Repérage des difficultés
<p>Collège Réunion d'accueil en début d'année et bilan en fin d'année Accompagnement des contractuels et néo-titulaires Aides négociées</p> <p>Écoles MAT pour les contractuels Plan de formation proximité comprenant un volet débutant Accompagnement des nouveaux personnels par le directeur (Présentation de l'équipe, du projet d'école, aide pédagogique)</p>	<p>Le conseil école-collège et les commissions font émerger les besoins en formation.</p> <p>Investissement du corps d'inspection et des Conseillers pédagogiques de circonscription</p> <p>RS 2015 : temps de formation/concertation pour l'élémentaire et temps de pondération</p>	<p>Faire converger besoins et formation</p> <p>Grosse difficulté d'accompagnement des nombreux contractuels sans formation</p>

❖ **Priorité 6 : Renforcer le pilotage et l'animation du réseau**

- **Pilotage et fonctionnement du réseau**
- **Évaluation**
- **Valorisation du travail et communication**

Réussites du réseau	Leviers ayant permis les progrès réalisés	Repérage des difficultés
Diffusion des comptes-rendus aux professeurs du 1 ^{er} et 2 nd degré	<p>Investissement des pilotes</p> <p>Action de la principale adjointe et du coordonnateur.</p> <p>Présence sur le terrain du coordonnateur</p>	<p>Manque stabilité IEN</p> <p>Améliorer la communication et la diffusion d'information dans le réseau, verticalement et horizontalement.</p> <p>Utilisation des outils numériques (sites, ENT, listes de diffusion, e-lettres, etc.)</p> <p>Manque d'indicateurs</p>

III/ ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES ET EDUCATIVES - PLAN D' ACTIONS DU RESEAU

1. Orientations pédagogiques et éducatives

Préciser les orientations pédagogiques prioritaires du réseau pour les 4 années à venir, au regard du diagnostic et des 6 priorités du référentiel de l'éducation prioritaire:

Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle

Conforter une école bienveillante et exigeante

Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite éducative

Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels (détailler le plan le plan de formation)

Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

Axe 1 : « Renforcer la production écrite et l'oral dans toutes les disciplines. Renforcer l'enseignement des mathématiques ».

Axe 2 : « Installer une évaluation avec des objectifs et des outils communs. Renforcer le suivi des élèves par des liaisons fonctionnelles ».

Axe 3 : « Tout au long de la scolarité, favoriser la relation avec tous les parents ».

Axe 4 : « Installer une dynamique de réseau et ouvrir la porte de la classe ».

Axe 5 : « Formaliser l'accueil des nouveaux personnels ».

Axe 6 : « Installer un tableau de bord, donner une lisibilité aux actions du réseau ».

Indicateurs en construction

<p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »</p>	<p style="text-align: center;">Renforcer la production écrite et l'oral dans toutes les disciplines. Renforcer l'enseignement des mathématiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'école et au collège, la production écrite comme la production orale des élèves accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines. - Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problème. - Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement - Des projets personnalisés de réussite éducative (PPRE) et des groupes de besoins sont mis en œuvre ponctuellement pour remédier aux difficultés observées grâce, notamment, aux évaluations diagnostiques qui sont régulièrement utilisées. (cf fiche action n°1)
<p style="text-align: center;">2</p> <p style="text-align: center;">Conforter une école bienveillante et exigeante</p>	<p style="text-align: center;">Installer une évaluation avec des objectifs et des outils communs. Renforcer le suivi des élèves par des liaisons fonctionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les continuités maternelle-élémentaire et école-collège sont au cœur du projet de réseau en appui sur les différents cycles grâce au conseil école-collège. (cf fiches actions n°2 et n°3) - Dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme, l'école et le collège s'organisent pour limiter les retards et prévenir les absences des élèves. - L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir. - Des projets collectifs et des devoirs communs, organisés en équipe, sont mis en œuvre sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents par le réseau. Des brevets blancs sont préparés et organisés deux fois dans l'année de troisième. - Un groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) est mis en place dans les établissements. Il doit intervenir le plus précocement possible lorsque les signes de décrochage se manifestent chez un élève. Dès la maternelle, une attention particulière est apportée aux familles concernées par un absentéisme trop marqué. - Des tutorats pour les élèves sont organisés en fonction des besoins.
<p style="text-align: center;">3</p> <p style="text-align: center;">Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires</p>	<p style="text-align: center;">Tout au long de la scolarité, favoriser la relation avec tous les parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes. (cf fiche action n°4) - Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des résultats des évaluations ou des bulletins en mains propres. - Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité. - Un travail est développé par le Dasen et ses services avec les collectivités territoriales pour déboucher sur une meilleure mixité sociale à l'école et au collège partout où cela est possible. - Les partenariats avec l'ensemble des structures locales et collectivités territoriales sont renforcés, dans un esprit de complémentarité.

<p style="text-align: center;">4</p> <p>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</p>	<p style="text-align: center;">Installer une dynamique de réseau et ouvrir la porte de la classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux... (cf fiche action n°5) - Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés : analyse partagée des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, rased, vie scolaire, santé, social, service), partage d'informations avec les partenaires qui suivent les élèves concernés... - Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves.
<p style="text-align: center;">5</p> <p>Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels</p>	<p style="text-align: center;">Formaliser l'accueil des nouveaux personnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes. (cf fiche action n°6) - Le projet de réseau exprime les besoins de formation et organise le programme de formation du réseau avec les centres de ressources et dans le cadre des plans de formation du premier et du second degré.
<p style="text-align: center;">6</p> <p>Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.</p>	<p style="text-align: center;">Installer un tableau de bord, donner une lisibilité aux actions du réseau.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lorsqu'il y a une SEGPA dans le réseau, elle développe particulièrement sa mission d'inclusion en appui sur des liens renforcés entre enseignants. Les relations avec les lycées professionnels sont fortement structurées. - Les relations entre le collège et le lycée sont bien établies. Le collège dispose d'une documentation sur les possibilités offertes dans un environnement proche. - Des références à des tableaux de bord sont développées. (cf fiche action n°7) - Des suivis de cohortes sont établis notamment avec le CIO. - Les remplacements d'enseignants absents sont assurés dans des délais aussi brefs que possible. - La presse locale est sollicitée pour rendre compte d'un projet positif du réseau chaque année. - Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie valorisent les projets réalisés et les résultats obtenus. (cf fiche action n°8)

1. Plan d'actions du réseau

❖ **Présenter le plan d'actions pour les domaines suivants :**

Suivi, accompagnement et aide aux élèves, pour mieux prendre en charge la difficulté scolaire

Être élève

Liaison GS/CP (fiche action n°2)

PPRE passerelle et commission d'harmonisation (fiche action n°3)

Accompagnement personnalisé par niveau au collège

Aide aux devoirs

Accompagnement éducatif

Modalités d'évaluation des élèves

Identification et choix d'indicateurs communs et pertinents (fiche action n°7)

Mise en place d'évaluations communes en élémentaire

Généralisation du livret LPC au collège, prise en compte du socle

Prévention du décrochage scolaire

Assiduité en maternelle et en élémentaire et problématique des départs anticipés/retours tardifs en vacances

Poursuite de la mise en place du GPDS

Ambition scolaire et parcours d'orientation (notamment dans le cadre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)

Liaison élémentaire / SEGPA

Ouverture vers le lycée

Lutte contre les stratégies d'évitement des familles, restaurer l'image du collègue

Usages pédagogiques numériques

Maîtrise des technologies numériques : chariots numériques (élémentaire), TNI, vidéoprojecteurs, ...

Utilisation pédagogique de ces outils

Communication interne et externe à l'aide des outils : ENT (primaire et collègue), LPC, Sites internet (d'écoles, de circonscription, du collègue), utilisation des messageries, e-lettres, utilisation des ressources (sites institutionnels, viaéduc...)...

❖ **Présenter le plan de formation prévisionnel sur les 4 ans du projet :**

Formation au numérique

Formation à l'évaluation (cycle de consolidation en particulier)

Formation au repérage et à la prévention du décrochage scolaire, lien avec les problématiques de parentalité, lien avec les ressources locales (PRE, ACTE,...)

Pédagogie et didactique de l'oral

Pédagogie et didactique des Mathématiques

❖ **Présenter, dans le cadre des orientations pédagogiques et éducatives du réseau, la mise en œuvre des dispositifs suivants :**

Accueil des moins de 3 ans

Pas de dispositif sur le réseau.

Plus de maîtres que de classes

Un dispositif sur l'école Mathiez.

Axe 1 : Maîtrise de la langue orale

Axe 2 : Maîtrise de la langue écrite

Axe 3 : Maîtrise de la culture Mathématique et Scientifique

Accompagnement continu des élèves de 6^{ème}

Accompagnement personnalisé

Aide aux devoirs 4 fois par semaine de 15h25 à 17h35

Soutien ex-NF

PPRE avec les assistants pédagogiques

Recherche documentaire par quinzaine

Joindre en annexe les fiches action **En cours d'élaboration**

IV/ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU

1 - Organisation des temps de travail en équipe (1^{er} degré, 2nd degré, interdegré)

❖ *Préciser les objectifs de ces temps et les modalités d'organisation :*

1^{er} degré :

- **Conseil des maîtres** (Directeur, enseignants, membres du Rased) élaborer le projet d'école ; porter un avis sur l'organisation de service et les problèmes concernant la vie de l'école. (décret 2008-263 du 14 mars 2008 ; BO du 21 février 2013)
- **Conseil de cycle** (Directeur, enseignants du cycle, invités intervenants durant le temps scolaire, en fonction des sujets) élaborer, mettre en œuvre , évaluer le projet pédagogique de cycle en prenant en compte le programme d'actions élaboré par le conseil école/collège, faire le point sur la progression des enfants dans l'acquisition des compétences, formuler des propositions sur le passage des élèves d'un cycle à l'autre ou leur maintien dans le cycle. (Art D321-15 du code de l'Education ; Décret du 24 octobre 2014 ; BO du 21 février 2013)

Inter degré

Conseil École/collège : Le conseil école-collège contribue à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Il se réunit au moins deux fois par an et établit son programme d'actions pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations. Ce programme d'actions est soumis à l'accord du conseil d'administration du collège et du conseil d'école de chaque école concernée. Le bilan des réalisations est présenté aux mêmes instances. Le programme d'actions et le bilan sont transmis au directeur académique des services de l'éducation nationale. (Décret n° 2013-683 du 24 juillet 2013)

Concertation inter degré sur temps de formation REP+ : Le mercredi matin, six fois dans l'année (3h00), groupe de travail réunissant 21 professeurs des écoles de CM1 et CM2, 10 à 15 personnels du second degré (adjointe, directrice segpa, CPE, professeurs,...), organisation de la liaison, travail des projets

2nd degré :

- **Conseil pédagogique** (Principal, principal adjoint, un professeur principal de chaque niveau, au moins un professeur par champ disciplinaire, CPE, invités en fonction des sujets traités) coordonner les enseignements, l'évaluation des activités scolaires ; préparer la partie pédagogique du projet d'établissement, préparer l'organisation des enseignements et dispositifs d'aide, proposer les enseignants pour le conseil école collège et les conseils de cycle 3.(BO du 4 février 2010, Décret du 24 octobre 2014, BOEN 31 mars 2006).
- **Conseil d'enseignement** (les enseignants d'une même discipline) Faire des propositions pour l'enseignement de la discipline, contribuer à l'élaboration du plan de formation continue, faire des propositions dans le cadre de la dotation globale horaire et l'utilisation, des moyens provisoires.
- **Équipe pédagogique** : les enseignants par classe, cycle ou discipline : coordonner les enseignements et les méthodes d'enseignement, contribuer à la mise en œuvre des projets d'établissement, assurer le suivi et l'évaluation des élèves, organiser l'aide au travail personnel.

2 - Fonctionnement du réseau

- ❖ Description des missions spécifiques et de leur organisation au sein du réseau :
Indiquer l'articulation entre les missions et compétences des différents personnels, inclure les personnels spécialisés (pôle ressources, RASED - cf circulaire 18/08/2014).
Inclure en annexe les lettres de mission des personnels (coordonnateur du réseau, professeurs d'appui, coordonnateurs de niveau...)
- ❖ Fonctionnement du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) :
Personnel de direction, CPE, infirmière, A.S.,
Au moins une réunion par mois
- ❖ Autres fonctionnements particuliers :

3 Communication

- ❖ Interne au réseau (sites, ENT, lettre du réseau)
Sites internet de circonscription et du collège
Liste de diffusion des informations internes à chaque école et au collège
Liste de diffusion inter degré
Espace viaéduc « Rosa Luxemburg »
- ❖ Externe
Sites internet de circonscription et du collège
Messagerie

PRESENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RESEAU

Le projet de réseau 2015-2019 a été présenté:

Au comité pilotage : le

Au conseil école-collège : le

Aux conseils d'école le

Le projet de réseau 2015-2019 a été adopté:

Au conseil d'administration le